



COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 02 Juillet 2024

ORDRE du JOUR :

Approbation compte rendu du dernier conseil municipal

Désignation du Secrétaire de séance conformément à l'Article L2121-15 du CG/CT

- 1) Délibération 1 : Décision autorisant le représentant à solliciter une subvention auprès de la Région et autres organismes pour le CITY STADE
- 2) Délibération 2 : Adoption convention du département de la Loire sur la cybersécurité
- 3) Délibération 3 : Demande de fonds de concours exceptionnel auprès de la CCFE pour le changement des fenêtres du bâtiment école/mairie.

Présents : Gilbert GRATALOUP, Hélène BOCHARD, Cédric CHEVRON, Françoise VAGINAY, Michel TARASCO, Thierry RECEVEUR, Patrick THIVILLIER, Katty GOUTAILLER, Jean-Noël DOUDIES, MEILLER Laurent, VIDAL Véronique

Absent :

Secrétaire de séance désigné : MEILLER Laurent

Ouverture de la séance à 20h10

Approbation du compte-rendu du dernier conseil

Délibération 1 – Décision autorisant le représentant à solliciter une subvention auprès de la Région et autres organismes pour le CITY STADE :

Pour constituer le dossier : Coût total : 105 000 €

Délibération adoptée.

Délibération 2 : Adoption convention du département de la Loire sur la cybersécurité

Installation par le département d'un boîtier sur notre système informatique permettant de mesurer les éventuelles attaques en temps réel

Convention de trois ans. C'est gratuit.

Délibération adoptée.

Délibération 3 : Demande de fonds de concours exceptionnel auprès de la CCFE

On bénéficie d'un fonds de concours (40 € par habitant), soit, environ 12 920 €

Des devis ont été demandés pour le changement des fenêtres de la mairie et de l'école

Voir également pour mettre des moustiquaires.

Délibération adoptée

Délibération n° 4 : Décision modificative n° 1 :

Budget assainissement 2024 – 751 €

Délibération n° 5 : Décision modification n° 2 :

Budget multiservice 2024 : 4 000 € (entretien de la chaudière, etc.)

Délibération n° 6 : Décision modificative n° 3 :

On a enlevé au poste 6419, 606-12 (- 5000) 615-21 (- 5000)

Décisions modificatives adoptées (les 3 soit 7-4 / 7-5/ 7-6)

Questions diverses

Tour de table :

Gilbert :

Sandrine s'est faite opérée de la première main et va se faire opérer de la seconde. Elle est arrêtée jusqu'en septembre 2024.

Jérémie est prolongé jusqu'au 4 septembre 2024. Tristan le remplace jusqu'à cette date.

Jean-Loup CHAIZE convie les maires des villages le samedi 28 septembre 2024 à Machézal.

Lettre anonyme : pour demander de remettre l'électricité dans le local des jeunes.

Il va falloir prévoir une réunion en septembre pour gérer la salle des jeunes. les 25 ans.

Travaux dans le village par la Roannaise de l'Eau, à partir de fin septembre 2024 (budget de 300 000 €).
12 et 13 octobre les « Saint Cyr de France » recommencent. 150 € par personne.

Françoise :

Problème des déchets de Lionnel vers le chemin du Clos, côté avant la caserne.

Concernant le concert, il va falloir se revoir rapidement pour décider de ce qu'on fait. Réunion demain soir à 19h30.

Thierry :

Les classes en 5 c'est parti.

Patrick :

Le chemin du Clos est terminé. Il a été refait du réservoir jusqu'au goudron.
Le chemin de la Polizière devrait être en travaux avant août 2024.

Souci au niveau du trottoir devant Madame VIGNON ; M. POCACHARD a enfoncé le trottoir avec son camion lorsqu'il a refait le toit de Madame VIGNON. Un devis est attendu pour envoi à l'entreprise POCACHARD

Horaires des déchetteries pourront changer si canicule.

Le Centre de tris de Firminy est réparé. Des visites pour les élus sont prévus les jeudis.
On va recevoir les factures pour les déchets.

Cédric :

Faut prévoir une réunion de la commission agricole

Hélène :

Devis demandé à VIALON pour le lave-vaisselle

Est-ce que les associations qui font tout à l'usine ne donneraient pas une location de 50 € par manifestation pour l'eau et l'électricité.

Fin du conseil à 21h50 - Date du prochain conseil : 06/09/2024 à 19h00.

GRATALOUP Gilbert
Maire

MEILLER Laurent
Secrétaire de séance

